



## Résumé

### **Une organisation du système de santé coûteuse, archaïque et cloisonnée**

Très onéreux (la part des dépenses de santé dans le PIB est proche de 12 %, ce qui place la France juste derrière les Etats-Unis en termes de dépenses de santé), d'une grande complexité institutionnelle

et administrative, le système de soins français pêche également par l'archaïsme de son organisation, caractérisée par de forts cloisonnements entre ville et hôpital comme entre professionnels de santé.

Au-delà des problèmes – évidents – de répartition sur le territoire des professionnels de santé, la question est sans doute plutôt celle du modèle d'organisation des soins en France, qui ne correspond plus aux exigences sociales, démographiques et technologiques de notre pays. La population française vit beaucoup plus longtemps aujourd'hui que dans les années 1950, mais subit les conséquences de son vieillissement : **l'augmentation des pathologies chroniques exige un suivi**

**régulier de chaque patient et une meilleure coordination des soins entre ville et hôpital.** La population médicale évolue également : plus féminine, plus urbaine, elle se détourne largement de l'exercice solitaire en cabinet libéral pour aller vers de nouveaux modes d'exercice.

Les territoires évoluent également, et les besoins se diversifient entre les populations. **Le système français, jacobin dans son organisation, semble incapable de s'adapter aux réalités changeantes et aux besoins différenciés des territoires.**

**Les nouvelles technologies**, si présentes dans de nombreux pans de notre économie, peinent à trouver leur place dans le domaine de la santé, alors même que, comme nous le montrent des pays voisins, elles pourraient permettre des gains de temps et de qualité pour les patients comme pour les professionnels.

Face à ces défis, et dans un contexte de finances publiques contraintes, comment adapter l'organisation de notre système de santé ? **C'est vers une organisation décloisonnée, régionalisée, construite autour de parcours de soins centrés sur les besoins des patients qu'il faut s'orienter.** Le système de santé doit également s'adapter aux exigences des nouvelles générations de professionnels de santé et leur offrir les moyens d'exercer leur métier de façon regroupée, en bénéficiant de l'apport des nouvelles technologies.

## Les propositions de l'Institut Montaigne

### **Proposition 1 : Faire du DMP un outil au service de la coordination des soins et de l'information des patients et des professionnels de santé.**

**Proposition 2 : Ouvrir l'accès aux données de santé :** la logique d'open data, déjà pratiquée par de nombreux pays européens permettrait à la fois d'améliorer la compréhension et la connaissance du système de santé, de mesurer la qualité des établissements et des professionnels, de restaurer une certaine forme de confiance dans le système de soin et d'améliorer la performance globale de ce système.

**Proposition 3 : Évaluer la qualité des soins :** l'accès à l'information est un facteur central des inégalités d'accès aux soins. Par défaut de prévention, d'éducation thérapeutique, de connaissance des protocoles de soin et des délais d'attente, de nombreux patients retardent les soins dont ils ont besoin, voire y renoncent. Diverses mesures concrètes pourraient

permettre de mettre en œuvre cette évaluation des soins :

- rendre obligatoire, pour chaque établissement et pour tout professionnel de santé, la déclaration publique annuelle de ses résultats sur la base de quelques indicateurs prioritaires définis par la HAS, comparés à ceux obtenus au niveau régional et national ;
- exploiter les données disponibles : par exemple, le PMSI (programme de médicalisation des systèmes d'information) des établissements hospitaliers fournit de précieux indicateurs qualité. Les données seraient mises en ligne sur des sites internet adéquats ;
- publier des statistiques sur le taux de recours à certains actes afin d'avoir des références opposables sur la pertinence des actes ;
- développer sur ce même modèle des applications mobiles qui permettraient de connaître, par exemple, les délais d'attente des services d'urgence des établissements hospitaliers les plus proches, ou encore les espaces où obtenir des soins de premier recours à proximité.

#### **Proposition 4 : Encourager le regroupement des professionnels de santé et une meilleure répartition des tâches :**

- créer un guichet unique des aides à l'installation et au regroupement des professionnels de santé associant les différents interlocuteurs ;
- proposer, au sein des études de médecine, des modules consacrés à la gestion et au montage de projets ;
- tirer les enseignements des expérimentations menées sur les nouveaux modes de rémunération pour généraliser les rémunérations mixtes entre paiement à l'acte, paiement forfaitaire et capitation ;
- à partir de données sur les besoins de coopération entre les différents professionnels de santé et des expérimentations mises en place, faire évoluer les formations des professionnels de santé pour distinguer différents niveaux de compétences ;
- développer des protocoles sous l'égide de la HAS pour généraliser les transferts de tâches médicales entre les professions en délimitant les responsabilités de chaque professionnel.

#### **Proposition 5 : Agir en amont pour diversifier les profils des médecins :**

mettre au point des procédés de recrutement ciblés pour les études médicales par le biais de conventions avec des lycées en zone rurale ou en zone urbaine

sensible, afin de diversifier l'origine sociale et géographique des médecins et d'augmenter ainsi la probabilité de voir les jeunes professionnels s'installer dans ces zones.

**Proposition 6 : Supprimer le *numerus clausus* dans les études de médecine :** le besoin en médecins et professionnels de santé ne va faire qu'augmenter dans les années à venir et la profession médicale représente un véritable gisement d'emplois hautement qualifiés.

**Proposition 7 : Faire connaître l'exercice libéral et la médecine générale aux étudiants en médecine :** conditionner la validation du deuxième cycle des études médicales (DCEM) à la réalisation d'un stage en médecine générale afin de sensibiliser tous les étudiants à l'exercice de la médecine libérale.

#### **Proposition 8 : Territorialiser l'accès aux soins :**

- établir des budgets différenciés entre les régions par la mise en œuvre d'objectifs régionaux de dépenses d'assurance maladie, gérés par les agences régionales de santé en fonction des besoins de chaque territoire ;
- assurer la fongibilité des enveloppes hospitalières et de ville afin de favoriser les liens entre ville et hôpital.

### **Le pari d'un avis citoyen sur le système de santé**

S'agissant de notre système de santé, l'un des freins puissants à la réforme est son acceptabilité par la population. Face à la complexité des enjeux, l'Institut Montaigne a souhaité donner la parole aux citoyens - qui sont à la fois les usagers et les financeurs de notre système de soins, afin de savoir ce qui était acceptable ou non en matière de réforme.

**Une conférence de citoyens<sup>1</sup>**, rassemblant 25 personnes répondant à de nombreux critères de diversité (lieu de résidence, sexe, âge, niveau de diplôme, profession, etc.) a été constituée. À l'issue de quatre jours de formation<sup>2</sup> et d'une journée de rencontres avec les acteurs du système de santé, les citoyens ont été invités à rédiger un avis portant sur deux questions : « **Quel système de santé voulons-nous ? Comment devons-nous l'utiliser et le financer pour qu'il soit viable ?** ».

L'avis ainsi élaboré propose des pistes audacieuses afin de réformer un système jugé à bout de souffle et d'en préserver les valeurs fondamentales. Les citoyens déplorent notamment l'opacité et la confiscation de l'information sur la santé. L'avis met également en avant la capacité des Français à devenir des acteurs responsables de leur système de santé et, pour ce faire, à changer leurs comportements et à être soumis à certaines contraintes sur leur liberté de leur choix si l'objectif commun est de garantir une meilleure qualité de soins pour tous.

De nombreuses propositions de cet avis citoyen vont dans le même sens que les propositions de ce rapport, montrant ainsi que l'acceptabilité par la population de réformes ambitieuses est crédible.

1. Pour plus d'informations sur cette conférence de citoyens organisée par l'Institut Montaigne : [www.conferencedecitoyens.fr](http://www.conferencedecitoyens.fr)

2. Programme de formation élaboré par un comité de pilotage représentant une pluralité de points de vue, indépendant et bénévole.